

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 septembre 2021

L'an deux mil vingt, le mercredi 15 septembre 2021 à 17 heures 30, le Conseil Municipal de Courcy-Aux-Loges, se réunit, sous la présidence de Sandrine FILS, Maire.

Convocations individuelles : le 8 septembre 2021 - Affichage le même jour

Mesdames Sandrine FILS, Sandrine CHALINE, Catherine ARTAUD, Valérie MESTRE, Messieurs Jean-François SPIEGEL, Gaël GRANGER, Jean-Michel MAHIEUX, Serge MESTRE, Alain DUTHEIL,

Absents excusés : Pascal DAUDIER, donne pouvoir à Gaël GRANGER

Absents : Christelle ROCHER

Valérie MESTRE a été élue secrétaire de séance.

I) Approbation du compte-rendu de réunion de conseil municipal 7 Juillet 2021

Le compte-rendu de conseil municipal du 7 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité

II) Urbanisme

- CUa – terrain cadastré AM 270 – 23 Petite Rue – Vente COTTON
- CUa – terrain cadastré AL 54 et AL 55 – L'Arbre Sec – Vente de la grange VITRY / SEGUI
- CUa – terrain cadastré AL 133 – 10 L'Arbre Sec – Vente ADAM / DUVAL
- CUa – terrain cadastré AM 197, 198 et 199 – 24 Route de Sury - Vente SOISSONG / DUBUIS
- PC – terrain cadastré AD 10, 208, 292, 293, 295, 297, 298 et 306 – Construction d'un garage (GEORGELIN)
- DP – terrain cadastré AM 31 et 33 – 7 Route de Chilleurs – création d'un porche (RIBEIRO)
- CUa – terrain cadastré AM 265 – 18 Route de Chilleurs – Vente LANG/LE GOURRIEREC
- PC – terrain cadastré AD 129 – 50 Petite Rue – Construction d'un auvent surmonté d'une terrasse accessible depuis fenêtre transformée en porte-fenêtre – suppression d'une porte de service

III) Acceptation du devis pour l'achat de deux tables supplémentaires pour la salle du conseil et demande de subvention dans le cadre d'aide aux communes à faible population - Année 2021

Délibération 20-2021

Madame le Maire expose que, dans le cadre du programme de rénovation de la salle du conseil, il convient d'acheter deux tables supplémentaires. Un devis a été demandé auprès de la société JPB.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE le devis de la société JPG pour un montant de 558 €HT, soit 669,60 €TTC

SOLLICITE auprès du Conseil Départemental, l'attribution d'une subvention pour une dépense de 558 € H.T au taux maximum dans le cadre de l'aide aux communes à faible population.

AUTORISE Madame Le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Abstention	0	Contre	0	Acceptation	10
------------	----------	--------	----------	-------------	-----------

IV) **Remboursement de frais divers pour les élus et le personnel de la Commune de Courcy-aux-Loges**

Délibération 21-2021

Les élus et les agents de la commune sont amenés à se déplacer pour participer à différentes manifestations. Pour les élus, remboursement des frais de transport à leur demande pour assister à toutes réunions diverses. Pour le personnel, remboursement des frais de déplacement, transport, restauration, hébergement pour : formations, colloques ou autres sous l'autorité du Maire avec ordre de missions, Les frais seront remboursés sur justificatifs. Les frais kilométriques seront remboursés conformément au barème publié par l'administration fiscale.

Dans le cadre du document unique d'évaluation des risques, l'employé communal est amené à passer devant des médecins spécialisés (permis de conduire, Cases, etc). Le remboursement de ces frais se fera sur justificatifs.

Madame la Maire propose au conseil municipal d'adopter les propositions ci-dessus et soumet au vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE

- De rembourser les frais divers des élus et du personnel selon les propositions mentionnées ci-dessus.

Abstention	0	Contre	0	Acceptation	10
------------	---	--------	---	-------------	----

V) **Projets d'investissement pluriannuels**

Plusieurs projets d'investissement communaux sont restés en attente avec la COVID. Il est souhaitable que, pour faire avancer ces projets, chaque élu s'investisse dans l'avancement des dossiers. Voici la liste des dossiers en cours :

- Aménagement de la salle de réunion : définir une enveloppe budgétaire à l'aide de devis pour une mise au propre du sol et des murs : Sandrine FILS, Sandrine CHALINE, Valérie MESTRE, Serge MESTRE
- City-stade : le marché sera notifié mi -octobre. Il faut préparer le cahier des charges pour le terrassement avant la pose de la structure et faire 3 devis aux entreprises : Gaël GRANGER, Jean-François SPIEGEL
- Poche incendie des Haies : suivre le chantier. Réfléchir au terrassement : matériaux ?, qui fait les travaux (en interne ou entreprises) ? Demande de devis pour la bouche de remplissage. Faire 3 devis pour la pose d'une clôture : Jean-Michel MAHIEUX, Alain DUTHEIL, Jean-François SPIEGEL
- L'église : revoir les peintures et la stèle en intérieur. Réfection des murs en extérieur. Adhésion de la commune à la Fondation du Patrimoine (se rapprocher de la commune de Vrigny) : Serge MESTRE
- Terrain de jeux : se renseigner sur une piste VTT auprès du Malesherbois sur les normes, les avantages et les contraintes de ce genre de projet : Gaël GRANGER, Jean-François SPIEGEL
- Enfouissement des lignes SICAP France Télécom : voir avec le Département et la SICAP pour coordonner ce projet en même temps que l'installation de la fibre. Doit être finalisé pour 2022 : Serge MESTRE, Sandrine FILS
- Fibre : faire le recensement des adressages pour que tous les administrés en bénéficient : Catherine ARTAUD, Christelle ROCHER ? (à confirmer)

VI) **Informations diverses**

- La commune a touché la taxe additionnelle 2021 pour un montant de 25 335 € (23 799,50€ en 2020)
- La commune a perçu la FCTVA 2020 pour un montant de 5 332 € en investissement et 82 € en fonctionnement
- Les propriétaires du champ près de la mairie souhaitent le vendre. Ils demandent à ce que la commune leur fasse une proposition de prix. Celle-ci serait négociable à hauteur maximum de 30 000 €.
- 3 arbres de naissance sont morts. Ils seront remplacés par des arbres fruitiers.
- Le bardage autour de la mare est très abimé. Lors de la prochaine réunion du SMORE, Catherine ARTAUD leur demandera s'ils peuvent faire les travaux.
- Plusieurs courriers ont été faits pour demander l'élagage des haies et l'entretien des clôtures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25